



Filière	Catégorie	Grade d'avancement	Ratio	Nombre d'agents remplissant les conditions	Nombre d'agents proposés
Animation	B	Animateur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %	1	1
	C	Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	45 %	7	3
Technique	B	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %	2	2
	C	Agent de maîtrise principal	33 %	6	2
	C	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	48 %	21	10
Médico-sociale	C	ASEM principal 1 <sup>ère</sup> classe	55 %	11	7
Administrative	C	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	64 %	9	5

## LE CONSEIL À L'UNANIMITÉ

**APPROUVE**, la proposition de Madame le Maire.

**DÉCIDE**, d'adopter les ratios fixés ci-dessus.

**DIT**, que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Dominique SANTONI**